

Le Président

Vendredi 13 décembre 2019

COMMUNIQUÉ

Pérenniser le système de santé des Calédoniens

Le Régime Unifié d'Assurance Maladie-Maternité (RUAMM) est à l'agonie. Cette situation est intenable, pour les acteurs de santé et pour les Calédoniens.

Avec le cabinet de Valentine Eurisouké, membre du gouvernement en charge de la mise en œuvre du plan Do Kamo, le cabinet de la présidence a construit un plan global et cohérent qui permettra non seulement de rééquilibrer le RUAMM, mais surtout d'assurer la pérennité de notre système de santé de grande qualité. C'est une exigence vis-à-vis des Calédoniens.

Ce travail de fond, mené dans la continuité du plan Do Kamo, a été présenté à l'ensemble des acteurs de notre système de santé concernés par la survie du RUAMM :

- la CAFAT,
- les mutuelles,
- les établissements hospitaliers publics (Médipôle, Pôle sanitaire du Nord, Centre hospitalier spécialisé),
- les établissements privés (Clinique Kuindo-Magnin, Centre de soins de suite et de réadaptation, Centre de radiothérapie de Nouvelle-Calédonie, Unité de néphrologie de Nouvelle-Calédonie, Association pour la prévention et le traitement de l'insuffisance rénale),
- les professionnels de santé paramédicaux (infirmiers, ambulanciers, kinésithérapeutes, orthophonistes) et médicaux (médecins, pharmaciens, dentistes, biologistes, sagesfemmes),
- les directions provinciales (Direction provinciale de l'action sanitaire et sociale de la province Sud, Direction des affaires sanitaires et sociales et des problèmes de société de la province Nord, Direction de l'action communautaire et de l'action sanitaire de la province Îles),
- les organisations salariales (Union des syndicats des ouvriers et employés de Nouvelle-Calédonie, Union syndicale des travailleurs kanaks et des exploités, Confédération générale des travailleurs de Nouvelle-Calédonie, Confédération syndicale des travailleurs de Nouvelle-Calédonie, Confédération des syndicats des travailleurs de Calédonie, Force ouvrière, Fédération des syndicats des fonctionnaires, agents et ouvriers de la Fonction Publique),



 et les organisations patronales (Mouvement des entreprises de France de Nouvelle-Calédonie, Confédération des petites et moyennes entreprises de Nouvelle-Calédonie, Fédération des industries de Nouvelle-Calédonie, Fédération des professionnels libéraux de santé, Union des entreprises de proximité).

Au fil de ces rencontres qui ont débuté avec le Conseil d'administration de la CAFAT vendredi 29 novembre 2019 et qui se sont terminées hier, nous n'avons pas caché la gravité de la situation. Cette situation appelle une action concertée et partagée pour résoudre véritablement le problème du RUAMM. Car chaque acteur porte une partie de la solution.

Tous les acteurs rencontrés partagent ce constat. Une majorité est déjà prête à s'engager dans ce plan pour « Pérenniser le RUAMM » qui sera présenté au Congrès réuni en commission plénière lundi prochain.

Le gouvernement collégial mettra ensuite en œuvre cette feuille de route dans un dialogue permanent avec les acteurs. La réussite, comme l'échec, seront collectifs.